

## SA DÉPENDANCE

---

Par Profil supprimé Postée le 01/07/2012 13:55

Bonjour à vous!

Mon frère se drogue depuis 3ans maintenant. Et ma vie et celle de ma famille est un enfer. Nous avons tous les jours le droit à des insultes et des menaces de mort. S'en est trop! Avant que le pire n'arrive, que puis-je faire pour faire en sorte qu'il aille se faire soigner et qu'il quitte la maison???

Cordialement

---

Mise en ligne le 03/07/2012

Bonjour,

Vivre avec un proche en situation de dépendance est toujours difficile à vivre et nous comprenons votre inquiétude.

Votre frère semble enfermé dans son addiction, sa souffrance et sa violence. Malheureusement, il est le seul à pouvoir décider de se soigner. En effet, tenter de soigner quelqu'un qui refuse de l'aide est une démarche vaine. Il est fréquent dans ce cas que les proches se sentent impuissants et désespérés. Sachez que vous avez la possibilité, vous et votre famille, de vous rendre dans un CSAPA (Centre de Soin d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Ces lieux, ouverts aux usagers de drogues, le sont aussi à leur entourage. Ils offrent un accueil anonyme et gratuit, où vous pouvez être écoutés, faire part de vos difficultés et réfléchir à la manière d'aider au mieux votre frère. Vous trouverez les coordonnées d'un centre proche de chez vous en lien ci-dessous.

Par ailleurs, vous évoquez une situation de violence dont il vous faut vous protéger. Les mesures sont alors différentes selon son âge. S'il est mineur, vos parents peuvent demander son placement en foyer au Juge des Enfants. S'il est majeur, ils peuvent tout simplement lui demander de quitter la maison, ou, si la situation devenait trop violente, demander son hospitalisation. Cette mesure de contrainte n'a pas pour vocation de soigner mais de protéger la personne et / ou ses proches pour une durée limitée, généralement assez courte.

Si vous souhaitez apporter des précisions sur votre situation, afin d'avoir des informations supplémentaires, nous vous invitons à nous contacter par téléphone au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, de 8 h à 2 h, 7 jours sur 7).

Vous souhaitant bon courage pour la suite,

Cordialement.

---

**POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :**

---

### CENTRE D'ADDICTOLOGIE

8 avenue Henri Adnot  
Centre hospitalier - ZAC de Merciers -  
60200 COMPIEGNE

Tél : 03 44 23 62 96

Site web : [www.ch-compiegne.com/fr/fr/accueil.html](http://www.ch-compiegne.com/fr/fr/accueil.html)

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h15 à 16h, fermé le mercredi

COVID -19 : JUILLET 2021 : Il est à nouveau possible de réaliser une cure de sevrage, avoir une prise en charge en ambulatoire. L'accueil en hôpital de jour reste suspendu pour le moment.

Secrétariat : Lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h Mercredi: de 8h45 à 10h45

Voir la fiche détaillée